



ACTUALITÉ DÉBATS EN IMAGES

Suivez-nous

International Politique Économie Société Sport Environnement Coopération Culture Multimédia Portraits Diasporas Nécrologie

Proverbe du Jour : "Des lois sont justes, non quand elles sont observées par tous, mais quand elles ont été faites pour tous." Sénèque

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Economie](#)

Transparence dans le secteur minier du Burkina Faso

• vendredi 27 mai 2016 à 23h55min

Le contenu du 5^e rapport ITIE-BF partagé avec les communautés des zones minières

REAGISSEZ

J'aime 3

G+1 0

Tweeter



Comme chaque année, le Secrétariat Permanent de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Burkina Faso (SP/ITIE-BF) a organisé des sorties de partage du contenu de son rapport, cinquième du genre et couvrant l'année 2013. Cet exercice de partage des informations contenues dans les rapports ITIE-BF communément appelé « dissémination des rapports ITIE » a concerné une douzaine de communes dont la particularité est d'abriter des

sites de sociétés minières industrielles. Il s'agit des communes de Zabré dans la province du Boulgou (Région du Centre-Est), Réo dans la province du Sanguié (Région du Centre-Ouest), Niankorodougou dans la province de la Leraba (Région des Cascades), Yalgo dans la province du Namentenga (Région du Centre-Nord), Gorom-Gorom dans la province de l'Oudalan (Région du Sahel), Tongomael dans la province du Soum (Région du Sahel), Sabcé dans la province du Bam (Région du Centre-Nord), Batié dans la province du Nounbiel (Région du Sud-Ouest), Namissiguima dans la province du Yatenga (Région du Nord), Yahoo dans la province du tuy (Région de la Boucle du Mouhoun), Gogo dans la province du Zounwéogo (Région du Centre-Sud), Mongtedo dans la province du Ganzourgou (Région du Plateau Central).

Articles de la même rubrique

[Commande publique : Une loi pour mieux réglementer le domaine](#)

[Mahamadi SAVADOGO, président de la CCI-BF, veut « impulser un dynamisme nouveau à l'économie nationale et au métier d'entreprendre »](#)

[Commerce des céréales : La réunion de Ouagadougou a accouché d'une bourse régionale](#)

[Fuite des capitaux : Plus de 1053 milliards de francs CFA sortis du Burkina entre 1970 et 2012](#)

[Forum africain d'investissements et d'affaires d'Alger : « Le Rendez-vous d'Alger » du 3 au 5 décembre 2016](#)

[Chambre de commerce et d'industrie du Burkina : Mahamadi Savadogo « Kadhafi », le nouveau khalife des opérateurs économiques](#)

[Finance islamique : Bientôt le premier forum au Burkina](#)

[Commerce des céréales en Afrique de l'Ouest : La problématique débattue à Ouagadougou](#)

[Apollinaire Compaoré, l'homme qui a forgé son destin](#)

[Apollinaire Compaoré, candidat à la présidence de la CCIBF : « Je n'appartiens à aucun clan, ce qui me permettra d'agir dans l'intérêt général »](#)



Pour ces sorties de dissémination du 5^e rapport ITIE-BF, une équipe pluridisciplinaire composée de techniciens du SP/ITIE-BF et de structures techniques de ministères dont la Direction Générale des Mines de la Géologie et des Carrières (DGMGC) du Ministère en charge des mines, le Bureau National des Evaluations Environnementales (BUNEE) du ministère en charge de l'environnement, la Direction

Territoriales (DGCT) du ministère en charge de l'administration territoriale, a été constituée et a sillonné les communes retenues au cours de la période allant du 1^{er} février au 13 mai 2016.

Au niveau de cette équipe, on note également la présence de la société civile (le Réseau National de Lutte Anti-corruption, l'Association des femmes du secteur Minier du Burkina et la coalition nationale "Publiez Ce Que Vous Payez"), toutes étant des organisations de la société civile membres du Comité de Pilotage de l'ITIE-BF.

Objectif des tournées de dissémination des rapports ITIE

La dissémination des rapports ITIE est une exigence de la Norme ITIE, considérée comme une Norme Internationale de bonne gouvernance dans le secteur des industries extractives. Selon l'Exigence 7.1 de la Norme ITIE, les contenus des rapports ITIE doivent faire l'objet de large diffusion auprès des citoyens du pays qui met en œuvre l'initiative. L'objectif d'une telle activité de diffusion des contenus des rapports ITIE est d'améliorer les connaissances des populations, de mieux les informer sur toute la chaîne des valeurs de l'industrie extractive du pays, au fil des années. Il faut entendre par chaîne des valeurs de l'industrie extractive dans notre pays dont les principales ressources extractives constituent les minerais (or, zinc et manganèse), le processus d'octroi des permis, autorisations et titres miniers à l'utilisation des recettes provenant de l'exploitation des ressources minières en passant par le suivi des quantités de production de minerais, la collecte des revenus (paiements des sociétés minières aux régies financières de l'Etat), le transfert des recettes minières aux entités territoriales. Il s'agit également d'entendre les préoccupations des communautés riveraines des sites miniers et de recueillir leurs opinions, propositions ou suggestions en vue de les transmettre au Comité de Pilotage de l'ITIE-BF, instance en charge de la mise en œuvre de l'ITIE au Burkina Faso.

Public cible



La dissémination a consisté à rencontrer dans chaque commune visitée, une soixantaine de personnes provenant de structures déconcentrées de l'Etat (Environnement, Impôts, Trésor, Enseignement de base et secondaire, Administration territoriale, agriculture, élevage), d'ONGs, d'associations, d'Organisations de la société civile (OSC) au niveau local, de sociétés minières des zones traversées, de confessions



Newsletter

Chaque matin, recevez gratuitement toute l'actualité du jour par mail. Inscrivez-vous à la newsletter

religieuses etc. Au total, près de 750 personnes ont été directement touchées par ces séances de d'information, de communication et de sensibilisation sur l'ITIE-BF et le contenu de son 5^e rapport couvrant l'année 2013. Chaque participant aux rencontres a été invité à partager les informations reçues avec les acteurs de sa structure d'origine.

Implication des radios de proximité

Au delà des personnes directement touchées, les rencontres ont été couvertes par les radios locales (radio de l'Unité de Boudri, radio Paglayiri de Zabré, radio Pax de Manga, radio La Voix du Paysan de Ouahigouya, radio Voix des Lacs, radio Municipale de Réo, radio Munyu La voix de la Femme des Cascades, RTB Gaoua...) des zones traversées donnant ainsi un très large écho aux informations distillées à l'endroit des populations du Sud-ouest, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, du Nord, du Centre-Nord, du Sahel, du Centre-Est, du plateau central et du Centre-Sud. On peut estimer à plusieurs dizaines de milliers de personnes touchées indirectement au regard des taux de couverture de l'ensemble des radios de proximité mises à contribution pour la couverture médiatique de la campagne de dissémination du 5^e rapport ITIE-BF.

Les rencontres étaient présidées par les préfets, président des délégations spéciales. Avant la présentation du contenu du 5^e rapport ITIE notamment sa version synthétisée et simplifiée (rendu en français facile), il a d'abord été présenté aux participants des différentes rencontres, une communication relative à l'initiative ITIE, ses fondements, principes et objectifs ainsi que les raisons de l'adhésion du Burkina Faso à l'ITIE, le processus de mise en œuvre de l'ITIE au Burkina Faso etc. afin de permettre au public rencontré de se familiariser avec le concept ITIE. On note la participation des sociétés minières aux différentes rencontres à l'exception de la société minière True Gold, absente de la rencontre organisée à la mairie de Namissiguima le 13 avril 2016.

Proximité avec les communautés riveraines des zones minières

En outre, l'équipe de dissémination a présenté aux populations des zones traversées le projet de rapprochement de l'ITIE-BF des communautés des communes abritant des sociétés minières industrielles à travers l'installation prochaine dans lesdites localités, de comités ITIE locaux. Ces comités ITIE locaux comporteront une trentaine de personnes issues de toutes les couches sociales au niveau local et seront présidés par les préfets des communes abritant les installations des sociétés minières. L'objectif d'un tel projet est de favoriser et de stimuler le dialogue et la concertation entre les acteurs intéressés par le secteur minier, au niveau des communes dites minières.

Principales préoccupations exprimées par les populations des zones minières visitées

En dehors des questions formulées pour une meilleure compréhension de l'ITIE et des mécanismes de fonctionnement des comités ITIE locaux, les communautés rencontrées ont exposé des préoccupations relatives entre autres :

- ▶ à la clé de répartition de la taxe superficielle aux collectivités territoriales (conseils régionaux et communes) couvertes par des zones minières ainsi que les variations constatées au niveau des montants reçus par chaque commune au fil des années ;
- ▶ aux voies de recours de l'ITIE-BF en cas de constatation de manquements ou de refus d'une société minière à se soumettre au processus de déclaration de ses paiements dans le cadre de l'élaboration des rapports ITIE-BF, autrement dit les moyens de pression dont dispose l'ITIE-BF ;
- ▶ aux modalités d'octroi des licences et autorisations dans le secteur minier ;
- ▶ à l'emploi des jeunes notamment ceux des communes concernées par l'exploitation minière, par les sociétés minières ;
- ▶ à la cohabitation entre les sociétés minières et les orpailleurs ;
- ▶ à la politique de l'encadrement de l'exploitation minière artisanale par l'Etat
- ▶ aux investissements sociaux volontaires ou involontaires des sociétés minières ;
- ▶ aux modalités de dédommagement des communautés affectées par l'exploitation minière (déplacement des populations, fissures de maisons causées par les explosifs utilisés par des sociétés minières, occupation des terres cultivables ou de pâturage) ;
- ▶ au suivi du processus d'exportation de l'or produit au Burkina Faso ;
- ▶ au mécanisme d'octroi des permis d'exploitation artisanale de l'or ;
- ▶ à la nécessité d'impliquer les autorités locale dans le processus d'octroi des permis et autorisations miniers ;

- aux impacts négatifs de l'exploitation minière ;
- au mode de recrutement dans les sociétés minières ;
- aux cahiers de charges (obligations) des sociétés minières.

De façon unanime, les communautés rencontrées ont reconnu que les origines des conflits entre acteurs du secteur minier sont à rechercher au niveau du manque ou de l'insuffisance de l'information sur l'exploitation minière. Pour ce faire, elles ont loué l'œuvre de l'ITIE qu'elles ont encouragé à poursuivre la sensibilisation et le dialogue sur les questions minières.

Au delà de l'information et des échanges sur le contenu du 5ème rapport ITIE-BF et les questions minières, les sorties de terrain ont permis de sensibiliser les populations des douze (12) communes abritant des sites miniers et d'inciter tous les acteurs à se mobiliser pour une mise en œuvre participative de l'ITIE en vue de la promotion de la transparence dans le secteur minier.

Aperçu sur le 5è rapport ITIE-BF

Le 5è rapport ITIE-BF a été élaboré par le cabinet britannique Moore Stephens, choisi par le Comité de Pilotage de l'ITIE-BF suite à un avis d'appel d'offre international. Le cabinet a d'abord fait une étude pour savoir quelles sont les sociétés minières à prendre en compte et quels sont les impôts, droits et taxes à mettre dans le rapport. L'étude a retenu 29 sociétés minières dont la totalité des paiements représente 99,59% de toute la contribution du secteur minier au budget de l'Etat en 2013.

En plus de ces 29 sociétés et dans un esprit de transparence, l'Etat a déclaré les paiements faits par les autres entreprises minières (carrières, comptoirs, sociétés de recherches). Le total des paiements de ces entreprises ne représente que 0,41% de la contribution totale de l'ensemble des sociétés minières au budget de l'Etat en 2013. Le 5è rapport ITIE-BF révèle que la production d'or a été de 32,99 tonnes en 2013 contre 30,17 tonnes en 2012 soit une augmentation de 2,82 tonnes. La production de zinc est de l'ordre de 44 742 tonnes de zinc brut (concentré de zinc) en 2013. En termes de recettes minières, le gouvernement a déclaré avoir reçu des 29 sociétés minières, un montant total de 197 320 374 640 francs CFA. En outre, les sociétés minières ont eu à effectuer en 2013, des paiements sociaux dans le cadre de la réalisation de projets de développement au niveau local dont le montant s'élève à 2 648 268 214 FCFA.

Kimségninga SAVADOGO

Chargé de l'Information et de la Communication du SP/ITIE-BF

Text

Portfolio



0	3	Tweeter		Recommander cette page
				

Un message, un commentaire ?



[Version mobile](#)
[Publicité](#)
[Partenariat](#)

[Condition d'utilisation](#)
[Responsabilité](#)
[Cookies et cache](#)

[A propos..](#)
[Flux RSS 2.0](#)
[Plan du site](#)
[Nous contacter](#)